



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Une nouvelle collaboratrice et deux nouveaux collaborateurs à la Commune

COSSONAY La commune vous présente ses trois nouveaux collaborateurs.



Sylvain Chuard

Depuis le 1er septembre 2020, il occupe au sein de la Commune le poste de Secrétaire municipal adjoint. Ce nouveau poste est synonyme de continuité pour Sylvain Chuard, puisqu'il travaille à l'administration communale depuis 2011, année où il y débute son apprentissage qui durera trois ans. Cet apprentissage était pour lui une «découverte complète» qui lui a permis de se familiariser avec le fonctionnement de la Commune en explorant les diverses activités qui y sont liées. En mars 2015, il devient collaborateur au Greffe municipal, une fonction qui lui plaît et qu'il remplit pendant cinq ans. Lorsqu'il officiait au greffe, il représentait la porte d'entrée des citoyens vers la Commune. En tant que Secrétaire municipal adjoint, il est plus proche de la Municipalité et seconde la Secrétaire municipale pour faire le lien entre l'exécutif et la population.

Sylvain Chuard se sent bien à la Commune de Cossonay, il dit y venir tous les matins avec grand plaisir et apprécie la variété des tâches à effectuer: «On ne sait jamais ce qui nous attend et il faut trouver une solution à chaque problématique». Grâce à ses années d'exercice, il a notamment appris à être patient et a pu perfectionner sa communication; il vise à valider son expérience et ses compétences en obtenant un brevet fédéral de spécialiste en administration publique. En dehors du travail, ce résident de La Sarraz aime suivre l'actualité et la politique. C'est également un sportif de très haut niveau,

puisque'il est l'un des tous meilleurs sprinters de Suisse, avec un record sur 100m de 10'45. Ainsi, il s'entraîne cinq à six fois par semaine et a pu participer à plusieurs compétitions internationales, son objectif rêvé étant de participer aux Jeux Olympiques. ■



Vanessa Calanna

Depuis le 1er mai 2020, elle est collaboratrice au Greffe municipal. Ce poste constitue un changement de domaine pour Vanessa Calanna, qui après avoir travaillé comme employée de commerce au TCS de Cossonay, a passé quelques années dans l'immobilier à Lausanne et à Morges. Ainsi, ce nouveau travail lui plaît particulièrement, en ce qu'il lui fait découvrir de nouvelles tâches et apprendre de nouvelles choses. Elle apprécie aussi le contact avec la population, répondant au quotidien à ses demandes, tant par lettre que par téléphone. Ayant passé son enfance et sa jeunesse à Cossonay, Vanessa Calanna a l'avantage de bien connaître la ville et se retrouve en quelque sorte dans l'envers du décor: «De l'autre côté du guichet, on découvre les questions et les demandes de la population.»

En devenant collaboratrice au Greffe municipal, elle est contente d'être revenue habiter Cossonay, ville qu'elle affectionne pour le confort de vie qu'elle procure. Elle se retrouve ainsi dans des conditions idéales pour s'occuper de sa famille, étant maman d'une petite fille de deux ans.

Au quotidien, Vanessa aime passer du temps en famille et voir ses amies. Ses loisirs? Elle préfère être en extérieur: elle aime beaucoup la

marche, la course à pied et passe volontiers ses vacances à la montagne. ■



Antoni Da Silva

Depuis le 4 janvier 2021, il a pris la succession d'Hans Koch en tant que concierge au collège du Pré-aux-Moines. Avant d'arriver à Cossonay, il a accumulé des expériences variées dans les domaines du nettoyage et de la sécurité. En effet, Antoni Da Silva a travaillé dans le domaine hospitalier, en grandes surfaces, dans les parkings mais aussi en tant qu'agent de sécurité Securitas ou encore agent de détention.

Après ces nombreux emplois lui ayant permis de se découvrir, il est heureux d'avoir trouvé un poste lui apportant de la stabilité, notamment pour sa vie de famille. Celui qui se décrit comme investi et passionné par son travail s'est tout de suite senti à l'aise à Cossonay: «Je me plais énormément ici, c'est la première fois que je suis aussi bien et heureux à un poste de travail.»

Il relève aussi la bonne ambiance qui règne au sein du collège et le bon *feeling* qu'il a avec tout le monde. En dehors de son activité professionnelle, Antoni Da Silva a un penchant pour tout ce qui est technologie, ou selon ses mots: «une petite fibre geek». Il aime le cinéma et fait partie d'une troupe bénévole qui réalise des courts métrages, allant de la comédie au drame, et dans laquelle il joue en tant qu'acteur. Habitant actuellement à Lausanne, il serait intéressé d'emménager dans la région de Cossonay avec sa femme et ses deux enfants de six et deux ans. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Covid-19: restez attentifs aux dernières informations!

Lors de sa conférence de presse du 17 février 2021, le Conseil fédéral a présenté des assouplissements prudents. Si la fermeture des restaurants pourrait être maintenue, les magasins, les musées ou encore les zoos devraient rouvrir leurs portes le 1er mars 2021. Toutefois, à l'heure où nous écrivons ces lignes, ces mesures ne sont pas encore confirmées puisqu'elles doivent être acceptées par les cantons. Aussi, restez attentifs aux dernières informations et consultez le détail des mesures fédérales visant à lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19 sur le site de l'OFSP, à l'adresse www.ofsp.admin.ch. Les informations du Canton sont quant à elles disponibles sur: www.vd.ch/coronavirus.

Elections communales générales - 7 mars 2021

Dans le Canton de Vaud, les élections générales ont lieu tous les cinq ans au printemps. Les **Vaudois et Vaudoises sont appelé(e)s aux urnes le dimanche 7 mars prochain**, afin d'élire leurs autorités communales pour la législature 2021-2026. Toutes les informations utiles relatives à ce scrutin sont disponibles sur la page dédiée du site Internet communal www.cossonay.ch/electionscommunales2021 ou auprès du Greffe municipal. Vous disposez également d'informations sur le site: www.pour-ma-commune.ch.

Petite-Rue: annonce de travaux

Nous vous informons que des travaux relatifs de mise en séparatif, mise à niveau des services et réfection de la chaussée de la Petite-Rue ont

Recensement des chiens

Conformément à la législation en vigueur (LPolC, art. 9), nous rappelons aux propriétaires de chiens que s'ils n'ont pas encore fait le nécessaire, ils sont tenus d'annoncer à l'Office de la population d'ici le **3 mars 2021**: les chiens achetés ou reçus en 2020, les chiens nés en 2020 et restés en leur possession, les chiens qui n'ont pas encore été annoncés, les chiens vendus, morts ou donnés au cours de l'année 2020, pour radiation. Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office. Il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

débuté le 15 février dernier pour une durée de trois semaines. Un accès pour les piétons est assuré, mais il est toutefois recommandé d'emprunter le trottoir le long de la Grand'Rue. Nous remercions également les véhicules de bien vouloir éviter le secteur.

Service technique communal

Depuis mars 2021, un nouvel horaire d'ouverture pour l'accueil du public au Service technique communal est instauré. **Lundi:** 08h00-11h30. **Mardi:** 08h00-11h30 / 14h00-16h00. **Mercredi:** fermé. **Jedi:** 14h00-16h00. **Vendredi:** 08h00-11h30. Il est possible de convenir d'un rendez-vous à d'autres moments par téléphone au: 021 863 22 15.

Commission pour l'énergie

En août dernier, le Conseil communal a adopté le préavis 02/2020 concernant la création d'un fonds pour le développement durable et l'adoption d'un règlement et conditions pour l'utilisation du fonds de développement durable. Ce règlement prévoit la création d'une Commission

consultative pour l'Energie, dont le but sera de promouvoir des actions ou des demandes individuelles provenant de la population ou des entreprises dans les domaines de l'énergie et de la mobilité. Cette commission doit être composée, entre autres, de deux représentants de la population de Cossonay. Vous disposez de compétences dans le domaine de l'énergie et/ou de la mobilité? Vous êtes intéressé(e) à rejoindre la commission en création? La Municipalité attend vos candidatures, qui peuvent être adressées au Greffe municipal par courriel à l'adresse: secretariat@cossonay.ch ou par courrier (Rue Neuve 1, 1304 Cossonay). Le règlement précité ainsi que les différents documents utiles peuvent être consultés sur le site internet communal www.cossonay.ch (Documents à télécharger/Service technique/Développement durable).

Chenilles processionnaires du pin: destruction des nids

En vertu de l'arrêté adopté par le Conseil d'Etat, en vigueur dès le 7 décembre 2005, sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, les propriétaires, locataires, usufructiers, fermiers ou exploitants des fonds portant des pins, ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids dès leur apparition. Le champ d'application de l'arrêté concerne les endroits destinés à l'accueil du public, notamment les places publiques, les places de jeux, les piscines, les cours d'école, les jardins et les parcs. ■

LA MUNICIPALITÉ

Communiqué CFF: les 20 et 21 mars, trafic fortement réduit en gare de Lausanne

Les CFF nous ont communiqué que lors du weekend des 20 et 21 mars 2021, le trafic ferroviaire sera très fortement réduit en gare de Lausanne.

L'un des chaînons essentiels à la stabilité et à la sécurité du trafic, le nouvel enclenchement de la gare de Lausanne (cerveau du trafic ferroviaire permettant la gestion de la signalisation et des aiguillages), sera mis en service durant le week-end des 20 et 21 mars 2021. Pour réaliser cette étape cruciale, les CFF devront entreprendre des travaux qui nécessiteront l'arrêt quasi total du trafic ferroviaire en journée.

La gare de Lausanne constitue un nœud

ferroviaire de premier ordre pour l'entier du trafic ferroviaire sur l'Arc lémanique, cette interruption inédite aura donc un impact sur la circulation des trains de l'ensemble du RER Vaud (les relations des lignes S1 à S5 seront par exemple supprimées entre Renens et Lausanne), ainsi que sur le trafic grandes lignes qui transite par Lausanne (notamment entre Genève-Aéroport et Fribourg-Bern, Sion-Brig ou Yverdon-Neuchâtel). Chaque heure, seuls deux trains franchiront la gare de Lausanne au lieu d'une vingtaine en temps normal. Quant au trafic des trains de nuit, il sera supprimé de la nuit du samedi 20 au dimanche 21 mars et remplacé par des bus.

L'interruption totale et/ou partielle du trafic ferroviaire impactera près de 85'000 voyageurs. Dès lors, les CFF mettront en place pour la clientèle un concept de substitution de grande ampleur durant ces deux jours, avec un horaire adapté.

Dans l'agglomération lausannoise, les clients pourront se rabattre sur l'offre TL renforcée sur certaines liaisons. Il est recommandé de planifier son déplacement préalablement! Vous trouverez toutes les informations détaillées sur l'horaire en ligne ou sur la page dédiée sur le site Internet: www.cff.ch/lausanne-sans-trains. ■

COMMUNIQUÉ